



Original : français

N° : ICC-01/05-01/08

Date : 3 novembre 2017

LA CHAMBRE D'APPEL

Composée comme suit :

Mme la Juge Christine Van den Wyngaert, juge président
Mme la Juge Sanji Mmasenono Monageng
M. le Juge Howard Morrison
M. le Juge Chile Eboe-Osuji
M. le Juge Piotr Hofmański

SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
AFFAIRE
LE PROCUREUR
c. Jean-Pierre BEMBA GOMBO

Public

**Demande de la Représentante Légale des Victimes de reclasser, en tant que public,
le document ICC-01/05-01/08-3489-Conf-Corr**

**Origine : Maître Marie-Edith Douzima-Lawson, Représentante légale des
victimes**

Document à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur

Mme Fatou Bensouda

Mme Helen Brady

Le conseil de la Défense

M. Peter Haynes, QC

Mme Kate Gibson

Les représentants légaux des victimes

Mme Marie-Edith Lawson Douzima

Le Bureau du conseil public pour les victimes

Mme Paolina Massidda

Le Bureau du conseil public pour la Défense

M. Xavier-Jean Keïta

GREFFE

Le Greffier

M. Herman Von Hebel

SOUSSION

1. La Représentante légale des victimes (ci-après « la RLV ») demande la reclassification en tant que document public du corrigendum de ses Observations sur « *Appellant's document in support of appeal* ». Les documents confidentiels sur lesquels la RLV a fait ses observations étant rendus publics, elle soumet que, le maintien du caractère confidentiel du document 3489-Conf-Corr n'est donc plus justifié.

CONCLUSION

2. La RLV demande à la Chambre d'appel d'ordonner la reclassification, en tant que public, du document ICC-01/05-01/08-3489-Conf-Corr.



Maître Douzima-Lawson Marie-Edith

Fait le 3 novembre 2017,

À Bangui, République centrafricaine.